

# Cressanges

## Une expo sur les femmes remarquables

Publié le 19/11/2023



Les difficultés de la lutte d'Hubertine Auclert bien démontrées dans la pièce de théâtre « Merci Hubertine ». © Droits réservés

**Cressanges. Présentation des femmes remarquables.** Le centre social du Bocage, la Commune et la médiathèque de Cressanges ont accueilli l'exposition *Femmes Bourbonnaises Remarquables*, proposée par le collectif Hubertine-Auclert. Marie-Françoise Lacarin, maire et administratrice du collectif, a accueilli la présidente Marie-Jo Fillaire, ainsi que Jean Mallot vice-président, Mireille Bernard, juriste, Catherine Gondat, principale du collège de Tronget, Charline Paquet, responsable du centre social du bocage et Laurence Chapon, membre du collectif.

Les portraits de 21 femmes qui ont lutté pour faire progresser la condition féminine sont présentés.

Une partie du travail réalisé par Hubertine Auclert, grande militante pour les droits de la femme, a été théâtralisée. La pièce *Merci Hubertine* a très bien montré son combat pour surmonter la difficulté pour les femmes d'avoir les mêmes droits que ceux des hommes.

La soirée s'est prolongée par un débat entre les responsables et l'assistance venue nombreuse.

Marie-Françoise Lacarin faisait remarquer, entre autres, la fragilité des acquis par rapport à ce qui se passe dans le monde actuellement. « Il nous appartient de rester vigilant pour ce que l'on transmet à nos enfants et petits-enfants. »

L'exposition sera présentée aux écoles du secteur et au collège de Tronget. Elle sera ouverte au public au centre social du Montet du 20 au 23 novembre, à Tronget les 25 et 26 novembre lors du théâtre des Gais Lurons et le 1<sup>er</sup> décembre à l'Espace Bocage Sud à l'occasion de la projection du film *Women*, suivi du débat animé par Mireille Bernard, juriste au CIDFF.

Le 26 novembre présentation du Cabaret d'Hubertine, à la Grange de Corgenay à Neuvy, à 15 h 30.

A noter : Mireille Bernard, juriste référente départementale en ce qui concerne la violence au sein du couple, tient une permanence le deuxième jeudi de chaque mois au centre social du Montet, tél. 09.83.68.34.77.